

 <p>académie Bordeaux</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Gironde</p> <p>éducation nationale</p> <p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole d'Arbanats 05 56 67 02 74 Commune : Arbanats</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{er} TRIMESTRE</p> <p>Date : mardi 15 Octobre 2019</p>
--	--

Circonscription Gradignan

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Destruhaut

Equipe enseignante :	Mme Destruhaut, Mme Cointe, Mme Henebel, Mme Bonnet, Mme Delay, Mme Torrès
Le maire membres de la commission scolaire	Mme Teycheney, Mr Beauprat, Mme Allemand
DDEN :	
Parents d'élèves :	Mr Gobin, Mr Marty, Mme Daire, Mme Millac
Invités (personnel municipal,...) :	Mr Denis Ylan Tondu (délégué) Mélissa Ledoux Laborde(délégué)

Début du conseil d'école : 18h30

Secrétaire de séance :

Mme Delay

1. Questions des délégués des élèves

- ajouter de l'herbe synthétique dans la cour du primaire

Réponse de Mme Teycheney : c'est un revêtement qui coûte très cher et une restructuration de l'école est prévue pour les prochaines années : les changements se feront à ce moment-là.

- ajouter des bancs sous les arbres.

Réponse de Mme Teycheney : ça sera étudié.

- changer les portes des toilettes côté classe CE1-CE2.

Réponse de Mme Teycheney : elles vont être vérifiées puis un changement sera effectué si nécessaire.

- des frisbees dans la cour

Réponse des enseignantes : nous allons réfléchir à la possibilité de le mettre en place pendant les récréations.

Rappel de Mme Destruhaut : les délégués sont aussi responsables du matériel ; des achats éventuels (nouveau, remplacement...) sont effectués à chaque vacances.

2. Fonctionnement de l'école

a) règlement :

Pas de changement cette année.

Le règlement est voté par le conseil d'école ; il sera distribué après les vacances et expliqué aux élèves pour les plus grands.

b) sécurité :

- Le premier exercice sécurité incendie a été effectué :

la classe de CP n'a pas entendu clairement. La classe de CE1-CE2 n'a rien entendu.

Il y aura deux autres alertes dont au moins une avec un déclenchement de la cantine.

- Un exercice alerte intrusion a également été effectué :

On entend très bien, le système est performant.

On peut se cacher sans être vu, même des fenêtres. La classe des CE1-CE2 a rejoint le bâtiment principal

Mme Destruhaut demande s'il est possible d'avoir une clé pour aller dans la salle des fêtes en cas d'alerte mise à l'abri avec évacuation de l'école.

Mme Teycheney précise qu'il serait intéressant de déclencher une alerte mise à l'abri ou intrusion depuis la cantine.

c) Hygiène à l'école :

-PAI : médicaments en temps scolaire, signé par le médecin scolaire (asthme, migraine, allergie) ; le médecin ne se déplace pas à l'école sauf pour un protocole compliqué.

-Maladies transmissibles : il y a une liste des maladies à éviction ou pour lesquelles un certificat médical est exigé ; certaines maladies doivent faire l'objet d'une information dans la classe : il est nécessaire d'appeler l'école pour signaler la maladie d'un enfant.

Cuisine en classe : Normalement, les produits doivent être frais, pas de mousse au chocolat, pas d'œuf cru, pas de mayonnaise.

Le ménage est effectué tous les soirs ainsi que le mercredi.

d) budgets municipaux :

Budget fournitures et sorties scolaires mairie :

- 7000 euros par an (répartis par les enseignantes en 1000 euros par
- classe et 1000 euros pour le bureau-collectif)
- 2500 euros pour les sorties

Succinctement, le budget « ECOLE » annuel se décline ainsi :

DEPENSES :

- Salaires, eau, gaz, électricité, téléphones, produits entretien, matériel, alarmes, assurances, photocopieuse, fournitures scolaires, actions périscolaires, achats divers jeux, dépenses alimentation cantine :
- TOTAL GENERAL pour l'année 2018..... **177 791,57 €**

RECETTES

Participation des parents pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire, subventions de la CAF, CDC, MSA :

TOTAL GENERAL pour l'année 2018..... **73 930,24 €**

*** RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE..... **103 861,33 €**

Coopérative scolaire

Compte début septembre 2018 : 2000

Entrées:

- 900: photographe scolaire, initiative
- participation familles 700
- manifestations 1200
- association des parents 1462

Sorties :

- voyages, livres, matériel divers 4100
- draisienne pour maternelle 500

Il reste 2000 euros début septembre 2019 mais tout le voyage n'a pas décompté.

3. Communication

a. parents / enseignants :
prendre RV via le cahier de liaison

b. parents/direction :
cahier de liaison, téléphone ou mail

c. parents/mairie :
téléphone, mail ou demander un RV

4. Projets et vie de l'école

a. axes généraux et outils en lien avec le projet d'école

Le projet d'école arrive à sa fin : les objectifs ont été tenus :

Le classeur artistique et culturel est en place.

La progression anglais a été faite.

Un bilan définitif sera effectué entre janvier et juin prochain ainsi que le diagnostique du prochain projet d'école en utilisant entre autre les résultats eds évaluations nationales (CP, CE1 et sixième)

Le nouveau projet d'école sera rédigé entre septembre et décembre 2020.

b. Projets de classe

maternelles : en attente

axe principal : les petites bêtes - respect de la biodiversité

CE1-CE2-CP : développement durable et sport

vélo dans l'école - milieu instable : centre équestre 5 ou 6 novembre

a Portets : une personne recycle des matériaux

CE2-CM1-CM2 : sortie avec nuitée, avec vélo

période 2 : course d'orientation finalisée par une sortie au parc de Podensac

c. Informatique

Un renouvellement des ordinateurs est à envisager.

Ce sera étudié sur le prochain budget ; Mme Teycheney demande aux enseignantes de commencer à réfléchir au matériel nécessaire.

d. Accueil périscolaire :

L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Marie qui fait le périscolaire maternelle, l'ATSEM dans la classe de grande section CP et la pause du midi.

De plus Charlotte a été embauchée en soutien car beaucoup d'enfants le midi.

Les projets périscolaire :

L'équipe d'animation proposera des projets d'activité toute l'année où les enfants pourront participer ou pas aux activités.

Les objectifs pour ces activités sont de développer l'autonomie des enfants, la découverte de sport et de techniques artistiques, la découverte de ce qui les entoure.

Ses activités n'ont rien de scolaire, elles sont là pour se divertir tout en faisant des animations pendant leur temps libre.

Les premières activités :

Pour les maternelles :

- Créer une mascotte qui va les accompagner toute l'année avec laquelle ils vont découvrir les saisons que ce soit au niveau de la météo des fruits et légumes ainsi que les événements de l'année (Noël, Pâques,...).
- Ils auront aussi le choix de faire du sport de la danse et un peu de yoga dans la salle de motricité.

Pour les primaires :

- Découverte musicale: Découvrir les instruments et leurs son, de l'écoute musicale et de la danse.
- De la terre à l'assiette : décryptage d'un menu de la cantine, la vie des légumes et des fruits et travail manuel sur des plans de légumes
- Stop mot chaîne : création de vidéo d'animation image par image avec prise de photos avec une tablette. Pour ça il faudra créer l'histoire, Fabriquer les décors et les accessoires puis utilisation de la tablette.
- Pour la pause du midi les tournois sportifs seront organisés dès que le temps le permettra ainsi que des activités manuelles.

Aide lors des manifestations avec l'école et l'association des parents d'élèves.

5. Parcours de l'élève

a. Les aides en classe

- PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)

C'est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place pour un élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

- APC (d'activités pédagogiques complémentaires)

Elles ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

b. Dispositifs d'aide (pôle ressources, RASED...

- RASED :

-Un psychologue scolaire : effectue des bilans, fait des observations dans les classes

-Un maître d'adaptation chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique : améliorer des capacités de l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre dans les apprentissages fondamentaux.

Le secteur d'intervention est très grand. Nous ne sommes pas prioritaires.

- Pôle ressource de la circonscription: pour les élèves à besoin particulier : réunion de différents intervenants (Inspecteurs conseillers pédagogique, membre du RASED, enseignants spécialisés, enseignant référent..) afin de proposer des solutions aux enseignants, des aménagements.

La scolarisation est obligatoire. L'école accueille tous les enfants.

Fin du conseil d'école : 20h00

Fait à Arbanats.. le 18 Octobre 2019

